

## LES MÉDICAMENTS NON UTILISÉS DES PARTICULIERS COLLECTÉS DANS LES CARTONS CYCLAMED EN OFFICINE

### QU'EST-CE QUI EST COLLECTÉ ?

Seuls les Médicaments Non Utilisés des particuliers à usage humain, périmés ou non, entamés ou non, sont collectés dans le cadre du dispositif Cyclamed.

Les emballages en carton et les notices en papier sont à placer dans le bac de tri sélectif du domicile des particuliers.

### LE RÔLE DU PHARMACIEN D'OFFICINE

Sensibiliser et inciter les particuliers à rapporter leurs médicaments non utilisés en pharmacie, sans leurs emballages totalement vides, étuis en carton et notices en papier.



### POINTS CLÉS À RESPECTER POUR LA REPRISE DES CARTONS PAR LE GROSSISTE-RÉPARTITEUR



Fermez le sac plastique et le carton (nœud du sac bien visible)

Inscrivez le nom de votre officine sur le carton

Mettez uniquement les médicaments non utilisés retournés par les particuliers dans les cartons Cyclamed

N'utilisez pas un carton percé, mouillé et/ou endommagé



MONTAGE DU CARTON



Flashez moi

Si vous avez des questions, contactez Cyclamed :  
Par téléphone : 01.46.10.97.50 Par mail : association@cyclamed.org

Plus d'infos sur : [www.cyclamed.org](http://www.cyclamed.org)